

# Fonds Insertion RSA

Vous êtes bénéficiaire du RSA et vous êtes engagé dans un parcours d'insertion notamment professionnelle.

Vous avez besoin d'une aide financière pour concrétiser votre projet ?

Le Fonds Insertion RSA peut vous aider.

## Qui est concerné ?

Les bénéficiaires du RSA engagés dans un processus d'insertion.

## Quel type d'aide ?

- **Aides à la mobilité uniquement** pour une reprise d'emploi ou une formation (déplacements, hébergement, achat deux roues, réparations, assurance véhicule) .
- **Aide à l'équipement professionnel** si cet équipement est obligatoire pour exercer une activité professionnelle (chaussures de sécurité, vêtement de travail).

## Conditions

- Être accompagné par un référent unique de parcours ;
- Avoir un contrat d'engagements réciproques (CER) en cours de validité ;
- Attention, certaines conditions de ressources doivent être remplies.

## Comment l'aide est-elle versée ?

L'aide est versée sur présentation de justificatifs par chèque ou virement, à vous-même ou à l'organisme concerné par la dépense.

## Comment en bénéficier ?

- Adressez-vous à votre référent unique de parcours, c'est lui qui rédigera la demande ;
- Vous devrez fournir les justificatifs des demandes dans les deux mois de la dépense pour bénéficier de l'aide.

## Département des Pyrénées-Atlantiques

> 64 avenue Jean Biray

64058 Pau Cedex 9

> 4 allée des Platanes - BP 431

64104 Bayonne Cedex



PLUS PROCHE,  
PLUS SOLIDAIRE  
SOLIDARITÉ